



CHALLENGE DOUBLE MIXTE

Réservé aux joueurs licenciés FFSB de Seine et Marne
et aux autres CBD sur invitation



12ème édition

Judi 29 mai 2025 (Ascension)
A Saint Germain sur Morin

Centre Sportif : J Godet
Rue de Montguillon

Inscriptions	Composition des équipes	Règlements
<p>Par Mail : ghislaine.berudi@orange.fr</p> <p>Dernier délai : 18 mai minuit</p>	<p>Double mixte composé de 2 à 3 joueurs :</p> <p>Féminine : F3, F4, -18,-15 surclassée, Promotion, Loisir</p> <p>Masculin : M3, M4, -18,-15 surclassé, Promotion, Loisir</p> <p><i>Panachage autorisé sur le département</i></p>	<p>Pour cette compétition, le Règlement Technique International et le Règlement Sportif FFSB seront appliqués.</p> <p>Licences obligatoires avec le tampon médical : Art. 22 du RS</p> <p>Obligation de mixité à chaque partie sur le terrain</p>

<p>Tout le monde joue 4 parties (2 le matin et 2 l'après-midi)</p> <p>Parties en 13 points Limitées à 1H30</p> <p>Mène supplémentaire en cas d'égalité</p>		<p>Jet du But à 9H00</p> <p>Arrêt des parties de 12h30 à 14h30</p> <p>Restauration assurée par le club organisateur</p> <p><u>Inscription requise auprès du club</u></p>
--	---	--

<p><u>PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION</u> 20 euros par équipe facturés aux sociétés participantes En cas de panachage facture au club de la féminine</p>	<p><u>INDEMNITÉS</u> 20 € par partie jouée et gagnée</p>		
<p>Récompenses offertes par le CBD</p> <p>Challenge à l'équipe vainqueur - Coupe aux vice-champions</p> <p><i>Récompenses aux 4 premières équipes</i></p>			
Vainqueur = 100€	2^{ème} = 80€	3^{ème} = 50€	4^{ème} = 40€
Challenge définitif au club de la féminines après 3 victoires consécutives ou 5 victoires non consécutives			

Président du CBD de S&M Fernand Bouly	Secrétaire Général Karine Clain	Trésorière Générale et Présidente de la Commission Féminine Ghislaine Bérudi	Président de la Commission des Arbitres Fernand BOULY
---	------------------------------------	---	---